



Négociation Mesures Salariales 2025 à GRDF

Le grand saut... dans le vide.

Après les annonces de réduction d'effectifs, les propositions en chute libre de la Direction de GRDF sur les mesures salariales 2025 risquent de précipiter le désengagement de ses agents.

Dans le prolongement d'une négociation de Branche tronquée où la posture des employeurs était ferme et définitive sur l'augmentation du SNB à 0,8%, l'interfédérale réclame que le taux dédié aux mesures salariales en entreprise soit de 2,3%.

En ouverture de négociation, GRDF a présenté son vrai projet d'entreprise : **Just le FRIC !**

En proposant une enveloppe de 1,6% de la masse salariale relative aux augmentations individuelles (soit 7 374NR), GRDF tourne le dos à ses salariés et se recentre sur sa productivité et sa rentabilité.

La diminution des effectifs sous couvert de l'ATRD7 ne satisfait pas l'appétit de la performance financière élevée au rang d'obligation impérieuse, de nécessité absolue.

L'apurement du compte CRCP (900 millions d'euros environ), la hausse du tarif acheminement, la révision du plan emploi 2024-2027 et l'allongement de la durée de vie des ouvrages CICM (plus de 700 millions d'euros) sont autant de raisons pour la Direction de répondre à notre revendication sur les rémunérations.

Devant une proposition GRDF éloignée de notre revendication, l'intersyndicale CGT, CFE-CGC, CFDT et FO appelle les agents de GRDF à se mobiliser massivement le 5 décembre dans la grève pour gagner leur dû.